

Conférence-débat
avec Pascal Broulis
Le 8 juin 2006 à 20h 15 (voir page 9)

Sortie d'été le 1^{er} juillet 2006
au Château de Ripaille
(voir page 11)

Courrier des lecteurs
(voir page 24)

Cercle Démocratique Lausanne



N° 2
Mai 2006

www.cercle-democratique.org

DOSSIER SPÉCIAL
Le comptoir suisse
au Palais de Beaulieu



Lausanne Capitale Olympique



Pas de secret!
Le gaz naturel a de l'avenir!

Ediswiss

gaz naturel 
www.gaz-naturel.ch



Services industriels
Place Chauderon 25
1002 Lausanne
Tél. +41 21 315 87 14
www.lausanne.ch/sil

L'assainissement, c'est notre affaire!

Entreprise autorisée par le
Département de la sécurité
et de l'environnement.



VIDANGES: Fosses diverses et sacs de route - **CANALISATIONS:** Curage, débouchage, réhabilitation, entretien, contrôle et repérage par caméra télévision couleur et radio-détecteur, captages - **DÉTARTRAGES:** Ebouages et entretien d'installations thermiques - **RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE:** Nettoyage et désinfection - **NETTOYAGES INDUSTRIELS:** Haute pression et très haute pression de 1'500 à 2'500 bars - **CURAGES DE FIN DE CHANTIER** - SERVICE 24H/24



0800 621 621
N° gratuit pour nous atteindre

Chemin du Chêne 21 · 1020 Renens · Tél. 021 633 10 70 · Fax 021 633 10 79
www.liaudet-pial.ch



Bulletin CDL N° 2/mai 2006

Adresse de la rédaction :

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
Tél. 021 320 80 21
Fax 021 320 60 86
CCP 10-763-3
www.cercle-democratique.org

Rédaction :

Pascal Nicollier

Publicité, composition et impression :

Imprimerie vaudoise
Eddy Ansermet
Avenue Ruchonnet 5
1003 Lausanne
Tél. 021 317 51 95
Fax 021 311 61 05

Le Bulletin CDL paraît 4 fois
par an.

Tirage : 1400 ex.

Changement d'adresse :

A annoncer à la rédaction.

EDITORIAL	▶	5
Olivier Meuwly		
STAMM	▶	7
Visite du bateau « La Vaudoise »		
DÉBAT	▶	9
Le 8 juin 2006 à 20 h 15		
SORTIE D'ÉTÉ	▶	11
Le 1 ^{er} juillet 2006 au Château de Ripaille		
DOSSIER « COMPTOIR SUISSE »	▶	15
« Bénéfices et nouveaux projets nous mènent sur la bonne voie ! »		
DOSSIER « COMPTOIR SUISSE »	▶	19
L'avenir du comptoir est très lié à l'avenir de Beaulieu		
DOSSIER « COMPTOIR SUISSE »	▶	21
La vache produit un lait très maigre		
COMITÉ 2006	▶	23
Présentation		
COURRIER DES LECTEURS	▶	24
Claude-André Fardel		
CHÂTEAUX VAUDOIS	▶	25
Château de Grandson		
GRANDES FIGURES VAUDOISES	▶	29
Louis Ruchonnet (1834-1893)		
CERCLE NATIONAL DE NEUCHÂTEL	▶	33
Lettre du Président Cédric Javet		
RECETTE	▶	34
Spaghettis au saumon et au fenouil		
CALENDRIER 2006	▶	36

Guy MAITRISE FÉDÉRALE
Gaudard s.a.



ELECTRICITÉ
TÉLÉCOM

TÉL. 021 711 12 13
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

INTERMANDAT

s o c i é t é f i d u c i a i r e

Nous sommes une société fiduciaire indépendante spécialisée dans la révision, la fiscalité, les expertises comptables et le conseil d'entreprise.

Avec une équipe de plus de 30 spécialistes, nous sommes, depuis 35 ans, à l'écoute constante de l'économie romande, de ses entreprises et de leurs dirigeants.

Pour tous renseignements:

INTERMANDAT SA
Petit-Chêne 38
Case postale 610
1001 Lausanne

Tél. +41 (0)21 340 69 10

Fax +41 (0)21 340 69 49

E-mail: info@intermandat.ch



Membre de la Chambre fiduciaire



Dans *Le Temps* du 17 mars dernier, Marie-Hélène Miauton s'est penchée sur la débâcle que venait d'enregistrer la droite vaudoise lors des élections communales du week-end précédent. Ses analyses mériteraient indiscutablement d'inspirer les responsables des partis autrefois réunis au sein de l'Entente vaudoise.

Son appel à une cohabitation réinventée des anciens partenaires de cet ancien bloc conquérant, notamment, doit être entendu : d'une façon ou d'une autre, il faudra bien que les chefs apprennent à se parler, et à collaborer. Comme Mme Miauton l'a remarqué, la droite et le centre droite n'ont en effet aucune chance de proposer un projet politique crédible s'ils n'expliquent pas comment ils peuvent travailler ensemble.

L'analyse de M^{me} Miauton pêche toutefois sur un point essentiel. Elle tente en effet de démontrer que la défaite subie par la droite lors des élections communales n'est pas aussi désastreuse que d'aucuns l'ont prétendu, que la droite prise dans ses diverses composantes demeure majoritaire dans les conseils communaux du canton.

Le centre droite n'a aucun intérêt à chercher des consolations qui ne pourraient que retarder la nécessaire prise de conscience du déclin actuel de l'idée libérale, dans le sens philosophique du terme. Ce n'est pas se complaire dans un défaitisme hautain que d'admettre que la situation est grave, que les idéaux défendus par le libéralisme n'enthousiasment plus guère, que le discours libéral doit être profondément remanié.

Se focaliser sur les finances publiques n'excite plus personne ; même les cadres, engloutis dans un malaise sociologique où s'affrontent leurs convictions politiques et une réalité du marché du travail de moins en moins agréable, semblent apparemment désertier leur camp naturel pour repérer une illusoire échappatoire dans d'autres directions.

Il ne faut donc pas se cacher la réalité : la majorité de droite dans les conseils communaux vaudois est trop hétéroclite, pour l'instant, pour qu'on puisse en tirer gloire. Les forces vives du centre droite sont en train de le quitter pour des rivages hasardeux, partout en Suisse romande. Ces forces peuvent être récupérées, mais un gros labeur doit être fourni. Avec LausannEnsemble, un outil précieux existe ; il s'agira d'apprendre à l'utiliser. D'accord avec M^{me} Miauton pour éviter le catastrophisme, mais pas d'accord de pérenniser un état d'esprit qui ne rappellerait pas constamment la gravité de l'heure !

Olivier Meuwly
Vice-président CDL

the club

Automobil Club der Schweiz
Automobile Club de Suisse
Automobile Club Svizzero



acs.ch

ACS Section vaudoise
9, avenue de Rumine
CH-1005 Lausanne
Téléphone +41 21 331 27 22
acs.vaud@acs.ch

déjà membre?

Pour la mobilité et la passion de l'automobile

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne
Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne
En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41



TÉLÉPHONE
021 323 23 93

COIFFURE
BEAUTÉ
ESTHÉTIQUE UVA

VALENTIN 1 – 1004 LAUSANNE



Avec nous, vous pouvez aussi
activer vos performances !

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la
Chambre fiduciaire



Place St-François 11 – 1003 Lausanne
Tél. 021 342 50 20 – Fax 021 342 50 39

USPI



Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PRÉSENTATION FINANCIÈRE
ADMINISTRATION CAFI ET FISCAL

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels



7a Promenade
1000 Lausanne
Tél. 021 624 59 44
Fax 021 625 39 44
e-mail: info@sicosas.ch

29 mai 2006 de 18 h à 19 h, visite du bateau « La Vaudoise » à Ouchy

Rendez-vous à 18h sur place au port d'Ouchy,

Visite et présentation du bateau.



Dès 18h50, on assiste au départ du bateau

Puis... Rendez-vous au local de « La Vaudoise » pour l'apéro !

Pierre-Alain Meystre



Commande du vin du CDL

Vin rouge: assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret
ou

Vin blanc: chasselas

Paiement et retrait des bouteilles: directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre.

Prix: Fr. 12.- la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL

Rue du Village, à côté de l'église
Tél. 021 921 96 19



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

**Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire – Rénover – Entretien votre immeuble**

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE



DIEMAND
SA VITALE

www.diamond.ch

JOSEPH DIEMAND SA
AVENUE DE PROVENCE 18
CASE POSTALE
1000 LAUSANNE 20

TÉL. 021 620 01 00
FAX 021 620 01 16
E-mail : lausanne@diamond.ch

**deville en villages
assure
bon chauffage!**

**Deville
mazout sàrl**

Avenue de Longemalle 17
1020 Renens
Tél. 021 635 92 71

**Pour tous vos imprimés
adressez-vous A**



**IMPRIMERIE
VAUDOISE
LAUSANNE**

Av. Ruchonnet 15 – 1003 Lausanne
Téléphone 021 317 51 95 – Fax 021 311 61 05 – E-mail: imprivaud@vtx.ch



Pascal Broulis sera présent le 8 juin 2006 à 20 h 15 dans les locaux du CDL

Où va le canton de Vaud? Où va le parti radical? Ces deux questions hantent plus d'un membre du CDL. Le canton semble retrouver quelque vigueur, mais cela durera-t-il? Quant au parti qui l'a si longtemps incarné, en revanche, il ne cesse de donner des signes d'une grosse fatigue...

C'est pour débattre de ces deux grands sujets que le CDL a invité le **jeudi 8 juin 2006** (à 20h15 dans les salles du Cercle) le président en exercice du Conseil d'Etat de notre canton, M. **Pascal Broulis**.

La soirée ne se déroulera pas selon le schéma habituel conférence-questions. Pour tenter d'aborder les grandes questions de l'heure sous un angle un peu différent, nous avons demandé à deux journalistes spécialistes de la « scène » politique vaudoise, MM. **Yelamarc Roulet**, du Temps, et **Michel Pont**, de 24 Heures, d'interroger, dans un premier temps, M. Broulis, de le confronter aux problèmes les plus variés, même ceux qui dérangent... Dans un second temps, les participants pourront toutefois s'adresser directement à M. Broulis, dans un dialogue direct entre la salle et notre invité.

Nous espérons que cette manière de faire, dynamique et originale, vous convaincra de consacrer votre soirée du 8 juin au CDL!

Le comité



L'histoire du Cercle nous intéresse !

Chers Amis du Cercle,

Vous êtes la mémoire vivante de notre association et nous vous invitons à partager avec nous vos souvenirs. Ainsi, si vous désirez témoigner oralement ou si vous êtes en possession de documents relatifs à l'histoire du Cercle, n'hésitez pas à nous en faire part.

Merci d'avance pour votre précieuse collaboration.

Dr. H. Basti

Président de la Commission Santé & Social

La Commission Santé & social cherche **un(e) secrétaire rémunéré(e)** pour quelques heures à la demande

Intéressé(e)? Alors un coup de fil au 021 646 81 02 ou au 079 30 44 60



Agréable, confortable, abordable...

... accès gratuit A l'Espace Bellerive Relax (sauna, hammam et fitness)

... vue sur le lac Léman et les Alpes

... parking privé et gratuit

... l'hôtel de tous vos séjours A Lausanne.

AVENUE DE COUR 99, CP 34

CH-1000 LAUSANNE 3

TÉL +41 21 614 90 00

FAX +41 21 614 90 01

WWW.HOTELBELLERIVE.CH

E-MAIL: HOTELBELLERIVE@URBANET.CH





La quête de l'excellence.





Régie Braun sa
Lausanne www.regiebraun.ch



Remy
VOYAGES

CH-1006 LAUSANNE
info@remy.ch
www.remy.ch

Réservez votre **samedi 1^{er} juillet 2006** pour la traditionnelle Sortie d'été qui aura lieu cette fois sur les rives françaises du Lac Léman !

Une vie de château !

Croisière sur le Léman, suivie d'une visite des eaux d'Evian, puis d'un délicieux repas dans le cadre magnifique du célèbre château savoyard de Ripaille. Ensuite, halte à Douvaine pour une dégustation de vins. Retour par Genève en car jusqu'au Port d'Ouchy.



Attention ! Comme l'année passée, le Dr H. Basti organisera un concours à l'occasion de la sortie auquel toutes et tous pourront participer. Des prix récompenseront les gagnant(e)s. A vos marques !

Programme détaillé des festivités :

- 08h50** Rendez-vous à l'embarcadère du Port d'Ouchy/Lausanne
- 09h00** Embarquement sur le bateau CGN « Le Léman »
Durant le trajet : petit-déjeuner avec cafés et croissants à bord
- 10h05** Débarquement à Evian-les-Bains
- 10h15** Départ en autocar pour une visite des EAUX D'EVIAN ou de la ville pour celles et ceux qui le souhaitent
- 11h00** Arrivée au Château de Ripaille : visite guidée des lieux suivie d'une dégustation dans l'ancienne cave du château
- 12h00** Repas dans la Grande salle du Château de Ripaille ou dans l'ancienne cuisine du château, suivant le nombre de personnes présentes

Au menu: Crème de Pois verts (chaud ou froid)
Huile de Basilic
Cuisse de Canard Confitée à la Graine de Moutarde
Garniture
Fromage Blanc au miel et Anis
Fondant au Chocolat



14 h 30 (env.) Départ en autocar en longeant le lac en direction de Douvaine.

15 h 00 (env.) Arrêt à Douvaine: dégustation de vins de la région, puis retour à Lausanne en autocar en passant par Genève

19h00 (env.) Retour au Port d'Ouchy/Lausanne

Prix: Fr. **55.-** par personne / Fr. **100.-** par couple

Fr. **25.-** par enfant de moins de 16 ans

La sortie ayant lieu en France voisine, n'oubliez pas de prendre des pièces d'identité ainsi que de la monnaie en Euro!



Chauffages

Etudes et réalisations
de tous systèmes
Service de dépannage
et d'entretien
Nettoyage des installations

BRAUCHLI SA

Av. de Morges 35 – 1000 LAUSANNE 20 – ☎ 021 623 69 90 – Fax 021 623 69 57

Rue du Jura 8 – 1800 Vevey – ☎ 021 923 51 51 – Fax 021 923 51 54

Quelques mots sur le Château de Ripaille

Construit en 1434 par Amédée VIII, premier « Duc » de Savoie, le Château de Ripaille comportait sept tours dont seules quatre subsistent aujourd'hui. Le duc s'y retira avec six de ses conseillers créant ainsi l'Ordre des Chevaliers de Saint-Maurice duquel il fut Prieur.

Le château est un bâtiment d'une grande originalité avec ses tours alignées en façade. Il constitue sans doute un type unique de l'habitat mi-seigneurial, mi-communautaire, qualifié parfois de « Chartreuse pour grands seigneurs ».

Après avoir été longuement occupé par les Chartreux (XVII^e – XVIII^e siècle), Ripaille fut sauvé de la ruine par un industriel éclairé qui lui rendit sa splendeur en osant laisser sa marque.

Par sa grandeur, son charme et ses souvenirs, Ripaille est l'une des plus belles résidences de la côte lémanique française.

Informations pratiques:

FONDATION RIPAILLE,
Château de Ripaille, 74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 0033 4 50 26 64 44, Fax. 0033 4 50 26 54 74
Email: fondation@ripaille.fr, Internet: <http://www.ripaille.fr>

A ne pas oublier:

**7 octobre 2006: Brunch républicain, de 11 h à 15 h
à la Grande Salle de Mex**
**9 décembre 2006: Soirée annuelle au Palace
de Lausanne dès 19 h**



Bulletin d'inscription

Je m'inscris pour la sortie d'été du samedi 1^{er} juillet 2006 au château de Ripaille

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:..... Signature:.....

Nombre de personnes:..... (précisez: individuel/couple/enfant)

Bulletin d'inscription à renvoyer à:

CDL, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne ou par fax au 021 320 60 86.

L'inscription peut également être faite par E-mail à l'adresse:

inscription@cercle-democratique.org

ATTENTION! Délai de réponse: **lundi 19 juin 2006**

DÉPANNAGE
24/24
7 jours sur 7

NP
NOVERRAZ + PITTELOUD SA

entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch

☎ 021 320 31 71

Renforcez votre Relation Client!



BVA Logistique, c'est

- Une solide expertise du routage que ce soit pour vos journaux, magazines, messages publicitaires ou autres...
- Une maîtrise qui garantit l'efficacité de vos actions auprès de plus de 2.4 millions de foyers en Suisse.

Le leader romand du marketing direct

93, rte Aloys-Fauquez - cp 50 - 1018 Lausanne 18
Tél. 021 642 01 20 - Fax 021 642 01 21
Email: info@bva.ch - Internet: www.bva.ch


BVA SA
LOGISTIQUE

Brasserie-Restaurant
Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 2 h)

Cuisine non-stop de 11 h30 à la fermeture
Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage
Salles pour banquets et séminaires
de 20 à 160 personnes

 Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23

Ouvert le dimanche



« Bénéfices et nouveaux projets nous mènent sur la bonne voie ! »



Interview de M. Jean de Araujo, directeur général de Beaulieu Lausanne

Jean de Araujo, le Comptoir Suisse a fait l'objet de critiques à l'automne dernier, dans la presse. Comment y répondez-vous ?

Malgré une légère baisse de la fréquentation en 2005, le Comptoir Suisse reste une manifestation-phare de Beaulieu Lausanne. Il fait partie du patrimoine sociologique des Vaudois et des Romands et présente des atouts certains :

- il attire des centaines de milliers de visiteurs et constitue un lieu d'échanges et de rencontres privilégié
- à l'heure du repli sur soi, il crée un lien indispensable entre la ville et la campagne, entre le canton de Vaud et les autres cantons, entre la Suisse et d'autres Etats, et ceci notamment grâce à ses hôtes d'honneur et à son thème central
- il est l'unique événement vaudois bénéficiant du privilège de recevoir lors de sa Journée officielle des représentants du Conseil fédéral, du Conseil d'Etat, des communes vaudoises, de nombreuses ambassades étrangères et des personnalités du monde économique, culturel et académique
- il rassemble plus de 600 exposants qui s'en servent comme un outil de marketing
- il génère plus de 50 millions de retombées économiques pour la région
- il permet à tous les Vaudois de fêter la rentrée !

Ce sont autant de raisons qui légitiment et rappellent la valeur de la manifestation. Ceci étant, on peut se demander si elle est assez soutenue par les autorités politiques et les milieux associatifs...

Un redimensionnement de la manifestation est-il toutefois à l'ordre du jour, à l'instar de la plupart des foires généralistes ?

Effectivement. A l'heure où les supermarchés se multiplient, où les soldes sont libéralisés, où les nouveaux outils de marketing (internet, sms, etc.) font concurrence aux salons et expositions, où le public bénéficie d'un très large choix d'événements sportifs, culturels et associatifs, le redimensionnement des foires généralistes fait partie des défis de l'ensemble des centres d'expositions, en Suisse et dans le monde. Ainsi, pour le Comptoir Suisse, ce redimensionnement passe notamment par l'abandon dès 2006 des halles rurales et par le déplacement du bétail au cœur de la fête, sur le front Est des jardins de Beaulieu. Cette stratégie permettra de densifier la manifestation et de faciliter à la fois sa visite et les affaires des exposants.

Plus généralement, comment percevez-vous l'avenir de Beaulieu Lausanne ?

Les nostalgiques ont trop tendance aujourd'hui à lier l'avenir du Centre de Congrès et d'Expositions à la seule marche du Comptoir Suisse. Leurs propos démontrent une méconnaissance des affaires de Beaulieu Lausanne et ne servent aucunement le développement de la place économique lausannoise.

Premièrement, 23 autres expositions ont été organisées en 2005 à Beaulieu. Avec le Comptoir Suisse (26%), elles constituent 74% de notre chiffre d'affaires global. L'époque où la Foire nationale était l'unique source de revenu de l'entreprise est donc révolue. Fruits d'une diversification réussie dans le segment des salons professionnels et des salons grand public à thème spécifique, Habitat-Jardin, EPHJ ou Mednat Expo sont quelques exemples d'un portefeuille que de nombreuses autres places de foires nous envient.

Deuxièmement, notre second segment d'activités – les congrès et manifestations – dispose d'un fort potentiel de développement. A quelques centaines de mètres de l'offre culturelle et commerciale du centre-ville, bénéficiant de l'image positive de la Suisse en terme de sécurité, et de Lausanne en qualité de Capitale olympique, Beaulieu peut compter sur des infrastructures de pointe depuis la rénovation du bâtiment principal. Les grandes entreprises de l'arc lémanique ne s'y trompent pas: Philip Morris, Nestlé, Microsoft, Kudelski, BCV, Bobst, Serono, Losinger, Hirslanden ou Publigroupe entre autres font partie de nos plus fidèles clients. En outre, un nombre croissant de congrès nationaux et internationaux est d'ores et déjà prévu pour les trois ans à venir. Enfin, grâce à ses salles modulables et à ses halles d'expositions, Beaulieu Lausanne est parfaitement armé pour répondre à une nouvelle tendance du marché, l'accueil de manifestations constituées de deux volets distincts: un volet « exposition », un autre volet « conférences et séminaires ». Ainsi, toute personne amenée à dessiner l'avenir de notre site ne peut faire l'impasse ni sur ces données objectives, ni sur les liens toujours plus étroits existant fonctionnellement entre des surfaces d'expositions et des surfaces destinées aux congrès, conférences et séminaires. Loin d'être incompatibles, elles sont au contraire parfaitement complémentaires aujourd'hui.

Le projet de construction d'un centre de congrès à l'EPFL vous inquiète-t-il ?

Ce projet nous interpelle. Mais dans la mesure où il contribuera au rayonnement de l'école, il sera également bénéfique à l'ensemble de la région, y compris à Beaulieu. Je tiens aussi à rappeler à ceux qui souhaitent nous opposer, d'une part, que la complémentarité est possible et que de nouvelles collaborations sont envisagées. Beaulieu Exploitation SA pourrait, par exemple, mettre son expérience au bénéfice de l'EPFL pour gérer l'exploitation du futur centre de congrès. D'autre part, la création d'un centre de congrès ne remet nullement en cause l'existence de Beaulieu Exploitation SA,



Chaque année, Nestlé organise son AG à Beaulieu Lausanne

puisque plus de 83% de notre chiffre d'affaires commercial proviennent d'activités qui ne seront pas directement concurrencées par le projet de l'EPFL.

Reste toutefois posée la question des investissements à consentir pour rénover les halles Nord et Sud et les problèmes d'accessibilité...

Ces investissements, comme les questions de parkings et d'accessibilité, sont des éléments déterminants pour la bonne conduite opérationnelle de la société. Ils sont respectivement du ressort de la Fondation de Beaulieu, propriétaire de nos infrastructures, et des pouvoirs publics. Il incombe à notre société de travailler avec eux en bonne intelligence et dans la concertation. Je constate que les dossiers avancent favorablement aujourd'hui. En ce qui concerne les halles Est et Sud, un projet de rénovation est en cours, comprenant la création d'une liaison Nord-Sud et la construction d'un hôtel et de bureaux. Ces derniers animeront le site et apporteront de nouveaux revenus à notre propriétaire. En matière de parkings et d'accessibilité, des discussions se déroulent aujourd'hui entre Beaulieu Exploitation SA et la ville de Lausanne, qui a pleine conscience de la nécessité de faciliter l'accès des visiteurs et des exposants sur notre site.

L'optimisme est donc de rigueur, pour le directeur général de Beaulieu Lausanne?

Les efforts de créativité, d'innovation et de maîtrise des coûts réalisés depuis la dissolution de la Société coopérative et la constitution de la société anonyme commencent à porter leur fruit. Pour la première fois lors d'une année impaire*, Beaulieu Exploitation SA a généré un bénéfice en 2005. La fréquentation de la majorité de nos salons est en augmentation. Trois nouvelles expositions ont été organisées en 2005 (Passion Tuning Show, Salon de la franchise et SAVIM). Les nouvelles façades sont achevées et nous débiterons prochainement les travaux de rénovation de la halle 7. Nos caves cantonales sont désormais

ouvertes en dehors du Comptoir Suisse. Elles ont ainsi eu le privilège d'accueillir l'année dernière le personnel de Philip Morris et la rencontre annuelle des professionnels suisses du tourisme.



Les professionnels suisses du tourisme réunis à Beaulieu Lausanne

En matière de congrès, la signature avec Lausanne Tourisme d'un nouveau partenariat nous donne l'occasion d'être plus proactifs dans la promotion de notre centre. La conclusion d'autres alliances stratégiques est en cours. Last but not least, l'arrivée de nouveaux restaurateurs nous permet de réaménager les nombreux points de vente répartis sur le site et de disposer d'un concept de restauration novateur. Ces exemples, associés à un important travail de communication (nouvelle identité institutionnelle, nouvelle identité du Comptoir, de Mednat Expo et de Swiss'expo notamment) témoignent du dynamisme de l'ensemble des collaborateurs de Beaulieu Lausanne. Nous sommes donc sur la bonne voie.

** les années impaires sont caractérisées par l'absence du salon biennal Gastronomica, générant un chiffre d'affaires de CHF 3,5 millions.*

L'avenir du Comptoir est très lié à l'avenir de Beaulieu



Si le Comptoir suisse est encore une manifestation-clé pour l'image de Beaulieu et pour son financement, il a bien de la peine à tenir son rang. En effet, le Comptoir a bien été la foire fondatrice de Beaulieu, mais il éprouve de la difficulté à maintenir son attractivité pour moult raisons, notamment la multiplication des comptoirs régionaux et des foires spécialisées, qui correspondent davantage à l'air du temps. Mais, à mon avis, le problème de l'avenir du Comptoir est indissolublement lié à celui du site de Beaulieu.

Beaulieu se caractérise actuellement par une offre très différenciée tournant autour de trois pôles qui ne sont guère compatibles entre eux : une plate-forme de foires et d'expositions, un centre de congrès, ainsi qu'une zone d'animation culturelle et théâtrale. Ces trois axes d'activité sont soutenus par des équipements extrêmement disparates.

Pour l'organisation de foires ou d'expositions d'envergure, la situation est peu réjouissante. Les locaux/halles dédiés aux foires-expositions sont dans un piteux état, l'entrée monumentale sur l'avenue Jomini est rongée par le cancer du béton.

Pour les congrès par contre, la reconstruction presque totale du volume intérieur du Palais a permis de réaliser un complexe valable de dimension moyenne, comprenant une vingtaine de salles de toutes dimensions offrant toutes les commodités nécessaires pour rester concurrentiel dans une niche sur un marché très disputé.

Quant au théâtre lui-même, il ne répond plus non plus aux standards actuels d'une salle de spectacle. Pour ce qui est de la grande halle 7, elle va subir un lifting indispensable, pour satisfaire à des exigences acoustiques et sécuritaires. Regrettons en passant que le projet en voie de réalisation ne prévoient pas l'alignement du niveau de son plancher à celui du corps principal du Palais.

L'avenir doit s'apprécier en fonction de constats hélas peu favorables au développement du Comptoir : l'accessibilité du site est désuète, tant par les moyens de transports publics que par la route. Le voisinage de nombreuses habitations pose des problèmes de coexistence difficiles à maîtriser. Le parking souterrain de 500 places ne remplit que très partiellement son rôle : il est inutilisable par le public lors des foires, car réservé aux exposants ; il ne suffit pas à absorber le flux des spectateurs lors de spectacles qui se déroulent en parallèle avec des congrès ou des expositions. Quant au parking sur l'herbe de la Blécherette par temps de pluie, il est complètement obsolète...

L'appréciation de la situation se complexifie encore si l'on intègre dans l'analyse le projet de l'EPFL d'ériger entre Ecublens et St-Sulpice un véritable centre de congrès d'une capacité de plusieurs milliers de places, à proximité du métro m1 et de l'autoroute.

L'heure est donc à des choix de portée stratégique: faut-il poursuivre un développement sur les trois axes ou revoir fondamentalement le rôle du site? En effet, la poursuite de la stratégie lancée il y a six ans va nécessiter des investissements d'au minimum 100 millions de francs, sans compter les améliorations indispensables des liaisons par transports publics et la création de places de parc supplémentaires pour les visiteurs. Dans ce contexte, le projet de funiculaire souterrain évoqué par M. Olivier Francais, municipal des travaux à Lausanne, me paraît être une réponse valable.

A mon avis, il faut clairement revisiter rapidement la stratégie en cours et esquisser d'autres variantes de valorisation de ce site de 67'000 m2 de surface couverte: par exemple en combinant une zone « congrès-expositions » avec une zone d'habitation, ou un centre de recherche et d'enseignement, avec une amélioration notoire de son accessibilité. Le concept du Comptoir doit être redimensionné et le site de Beaulieu mérite une solution appropriée.

Kurt Oesch

Anc. Président de la SIC - Lausanne

G. PERETTI SA

Brevet fédéral +

**Constructions métalliques
Serrurerie, réparations,
entretien d'immeubles**

Place de l'Ours 3, **1005 Lausanne**
Tél. 021 323 54 80 – Fax 323 57 75
E-mail: perettisa@bluevin.ch



- **Dépannage et entretien**
- **Transformation**
- **Concessionnaire eau et gaz**
- **Devis et études**
- **Maîtrise fédérale**

Fax 021 646 86 47

INSTALLATIONS SANITAIRES – Pontaise 73 – 1018 | AUSAUVRE 18 – Case postale e 67 – Tél. 021 646 80 80

La vache produit un lait très maigre



Le comptoir, coopérative héroïque et pionnière dominée par la ville de Lausanne a permis pendant des décennies d'illustrer et de stimuler l'économie vaudoise. Les Faillettaz, Givel, puis le petit dernier Antoine Hoefliger ont créé de la richesse en ce lieu. La difficulté de reconversion rapide vers un centre de congrès ou lieu de foires modernes spécialisées et l'accumulation d'une dette hypothécaire trop lourde a imposé le «splitting» en une société anonyme locataire et exploitant le site. Ce dernier devenait propriétaire d'une fondation. L'Etat de Vaud ayant investi une somme considérable dans cet assainissement domine maintenant la société propriétaire chargée d'investir et développer l'infrastructure au bénéfice de l'activité de Baulieu SA, locataire chargée elle de programmer les nouvelles et nombreuses activités sans lesquelles le bateau coulait. Baulieu avait donc tout pour bien faire à l'aube de l'an 2000. Et maintenant ?

L'assainissement financier devait permettre de redémarrer une modernisation de ce fatras de halles désuètes, consommatrices d'énergie, inconfortables. Fait ? Pas fait ?

La SA devait dynamiser le fonctionnement de Baulieu, rechercher (et trouver !) une meilleure rentabilité par des congrès en grand nombre, la revitalisation du secteur théâtres, concerts, galas, le développement de foires-expositions spécialisées.

Résultat pour l'instant mitigé. Mednat, Habitat et Jardin, Gastronomica : très bien. Un Comptoir en recherche désespérée de lui-même, moins bien. Cet immense fardeau immobilier vide et entretenu une grande partie de l'année : le gouffre. Une chose est sûre : sans options claires et décisions rapides, on se retrouvera sous peu dans les dettes et la fatalité de l'échec qui paraît coller à cet endroit.

Un centre de congrès sans hôtel attenant et fonctionnel vaut moins que Dorigny, et les concurrences récentes (EPFL) jouent contre Beaulieu, il n'y a pas à gémir.

Transformer les «écuries du comptoir» en logements (quand ?) c'est déjà renoncer au développement de l'ensemble. Mais les années passent et ces locaux sont quasi inexploités depuis des lunes. Là et quoi qu'on dise cela ressemble à de la négligence. L'activité culturelle souffre de l'inexistence d'un café restaurant ouvert en permanence lors des spectacles. Le théâtre des années 50 quels que soient ses défauts et qualités ne peut rivaliser dans cette petite ville, que si un créneau précis lui est trouvé. Quel est-il ? La Paternelle ce n'est qu'une fois l'an !

Je ne continuerai pas la litanie et conclut par ceci :

Même si cela est très difficile, il faut absolument définir ce que l'on veut faire et le faire. Cela implique de gros investissements



Vous êtes propriétaire,
et vous voulez vendre rapidement
profitez d' "Habiter Magazine",
soit **70'000 exemplaires** distribués
dans le canton de Vaud et dans le Chablais.



MK Léman
Place Bel-Air 1
1002 Lausanne
www.mkleman.ch

Demandez une offre au 021 341 90 95

aerovent sa

**VENTILATION
CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Ch. de l'Esparcette 4
1023 CRISSIER
Tél. 021 637 79 00
Fax 021 637 79 01

Le Bugnon
1080 LES CULLAYES
Tél. 021 903 35 22
Fax 021 903 35 23

Service après-vente : tél. 021 903 35 18

www.aerovent.ch

aerovent service sa

VENTILATION – CLIMATISATION

Le Bugnon
1080 LES CULLAYES
Tél. 021 903 35 18
Fax 021 903 11 74

– MAINTENANCE
– DÉPANNAGES

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

DE LA VILLE DE LAUSANNE

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne

021 315 45 45

www.lausanne.ch/pfo

TL : lignes n° 1, 2 et 4 arrêt Maladière

Sortie autoroute Lausanne-Sud

Convention pour obsèques futures / Rapatriements

MARTIN & FILS SA



Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
Tél. 021 321 00 33
Fax : 021 321 00 39

**Clés – Serrures – Dépannages
Entretien d'immeubles**

R+ MB

ROSSIER + BIANCHI SA

CH. DES TROIS-PONTS
CASE POSTALE 54
CH - 1024 ÉCUBLENS

TÉL. 021 634 16 85 – FAX 021 635 20 81
E-MAIL : rossierbianchisa@bluewin.ch
INTERNET : www.rossierbianchi.ch

MARBRES PIERRES GRANITS RAVALEMENT DE FAÇADES

et une société exploitante agressive dans un marché des foires, expositions et des congrès où l'on ne fait pas de cadeaux. Si l'on reste dans cette forme d'indécision ou de timidité attentiste, un pas en avant et un demi en arrière l'avenir est clair... et il est très sombre. Il y a donc, sans nostalgie, des options à prendre, même les plus dures si elles sont nécessaires.

Le 13 avril 2006, 300 étudiants en médecine de première année passaient un examen dans les salles de Beaulieu, par manque de place et de grande salle à l'Université (!). Et dans le jardin désert, seules les grandes eaux ne jaillissant que pour les merles, rappelaient que la vie est faite de mouvement, de rapidité, d'énergie dépensée et pas d'acceptation et de somnolence.

Francis Thévoz

COMITÉ 2006

Le nouveau comité du Cercle Démocratique Lausanne pour l'année 2006 a été élu lors de l'Assemblée générale du 8 mars 2006. Il est composé des personnes suivantes :



De gauche à droite: Carol Toffel, Olivier Meuwly (Vice-président), Pascal Petter (Président), Catherine Clerc, Hugo Milliquet, Guy-Pascal Gaudard, Pierre-Alain Meystre, Françoise Chappuis, Houchang Basti et Nordine Bouchelarm (membre adjoint).

Manque: Alain Thévenaz.

Claude-André Fardel répond à Robert George (cf. Bulletin 01/2006)



Cher Monsieur George,

Vous affirmez qu'en 50 ans, nous avons perdu plus de la moitié de notre électorat et vous cherchez là-dedans la cause ou la conséquence du déclin de ma soi-disant position « à droite ». Si Monsieur S. Berlusconi se dit être le représentant du centre-droit, je dois alors me situer à l'extrême gauche de l'échiquier politique vaudois. Vous voyez combien il est difficile d'utiliser le positionnement comme repère universel. Cette question récurrente est débattue depuis très longtemps dans les cénacles radicaux. Votre conclusion citée plus haut est révélatrice ; c'est un faux problème. Le réel problème c'est qu'il faut un contenu ; parler simplement d'un positionnement est une coquille vide et ne dispense en aucun cas de travailler sur ce dernier. Votre « centre » actuel ne se résumerait-il pas à un simple arbitrage des programmes de la droite et de la gauche ? Si c'est le cas, on peut dire qu'il ne suscite pas l'engouement de l'électorat. Alors cessons d'utiliser notre temps à répondre à cette question inutile. Les radicaux suisses (PRDS) se sont attaqués à la modernisation de leur programme et j'y crois.

Il se décline en quatre axes :

1. Redevenir le leadership économique en Europe
2. Tendre vers une société du savoir qui nous offre les meilleures chances de départ
3. Mettre en place un social juste et moderne avec des chances optimales pour la réussite de l'individu
4. Mettre en place une société du progrès et de saine compétition intégrée au reste du monde

Ces axes sont en phase de développement et ils seront terminés à la fin de l'été. Les préoccupations cantonales ne seront évidemment pas écartées de nos réflexions.

Est-ce un programme de droite ou du centre ? Peu importe, c'est avant tout un programme garant des libertés individuelles, de la responsabilité, de la tolérance et de l'engagement personnel maximum.

*Claude-André Fardel
Président du PRDV, député*

Le Château de Grandson

Historique du Château

Sise au bord du Lac de Neuchâtel, Grandson est une jolie cité médiévale aux rues et venelles jalonnées de vieilles façades, dont le principal attrait touristique est le Château (XI^e au XIV^e siècle). Le Château de Grandson est considéré comme un des monuments historiques le plus important de Suisse.

A l'origine, la construction primitive d'un château roman, à l'initiative d'un sire de Grandson, est attestée par un acte de 1050. Rien n'en a subsisté depuis qu'en 1260/80, le plus célèbre dynaste de Grandson, Othon 1^{er}, le reconstruisit dans sa forme actuelle.



A l'extinction de la lignée des dynastes de Grandson avec Othon III, fief et château, confisqués par la maison de Savoie en 1397, puis tombés en déshérence, Othon étant mort sans héritiers, passèrent aux comtes de Chalon, alliés du duc de Bourgogne, dont le fief principal se trouvait au château de Nozeroy, en Franche-Comté. Louis de Chalon remania la forteresse à l'aube des guerres de Bourgogne, mais elle eut néanmoins un destin militaire malheureux : elle succomba à tous ses sièges. Le château fut encore notablement renforcé après l'incendie de Grandson en 1466. Mais les Confédérés, lors de leur première expédition en Pays de Vaud, s'en emparèrent en 1475 et le dernier comte de Chalon, Hugues, trouva la mort dans la bataille.

Témoin de la célèbre bataille de Grandson, que Charles le Téméraire livra en 1476 aux Confédérés, le Château permet de revivre ce passé inoubliable.

H. Milliquet

SERRURERIE



Bureau:

Rue du Temple – 1031 Mex/Lausanne
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 19
1004 Lausanne

lunetterie
Claude &
opticien

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY
Maître fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres



Jordi

Place de l'Europe 8
CH-1003 LAUSANNE

Tél. 021 310 39 25
Fax 021 310 39 29

E-mail: electro.telecom@jordisa.ch

ADM.: JEAN-MARC PETERMANN

ELECTRICITE - TELECOM

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

MOREL JEAN-FRANÇOIS

**Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yvorne • Ollon**

Chemin de Panessièrre 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch

MAZOL

021 799 92 92

Mazout avantageux!
Livraison 7 jours sur 7
en toute saison, demandez une offre!

Les expositions permanentes

Le Château de Grandson offre au public les expositions suivantes : armes et armures anciennes, pièces d'artillerie et maquettes de bataille, musée régional et lacustre, de même que son musée des automobiles (Oldtimer) avec la célèbre Rolls Royce blanche de Greta Garbo et la limousine Austin de Winston Churchill. Un diaporama (en français, allemand ou anglais) retrace toute l'histoire du Château depuis le Moyen-Age et dans le contexte européen, en passant par la célèbre bataille de Grandson que Charles Le Téméraire perdit face aux Confédérés en 1476.



A visiter: la Salle des Guerres de Bourgogne, la Salle des Chevaliers avec stalles Renaissance, la Salle des Banquets, les oubliettes, la chambre des tortures, la chambre Renaissance, sans oublier le chemin de ronde de 150 mètres.

L'exposition temporaire

Le Musée de l'Automobile accueille l'exposition « Élégance », fruit d'une collaboration entre le Musée Suisse de la Mode et le Château de Grandson.

Les activités et les animations spéciales

Visites guidées, Chasses au Trésor, quêtes médiévales et autres ateliers d'écriture sont au programme des animations proposées par l'équipe du Château de Grandson (sur réservation au préalable). Nous pouvons également proposer aux parents de fêter l'anniversaire de leurs enfants d'une manière insolite.

Parmi les manifestations se déroulant chaque année au Château, il convient avant tout de citer la Fête Médiévale qui aura lieu le samedi 19 et le dimanche 20 août 2006. Au programme : diverses attractions médiévales : artisans, musique, danse, théâtre, jeux et cuisine médiévale

Prix et horaires d'ouverture

Horaire d'été: du 1^{er} avril au 31 octobre: tous les jours
de 08h30 à 18h00

Horaire d'hiver: du 1^{er} novembre au 31 mars: du lundi
au samedi de 08h30 à 12h00 et de 14h00
à 17h00. Dimanche: de 08h30-17h00

Fermé: le 1^{er} janvier et le 25 décembre.

Tarifs: Adultes: CHF 12.- / enfants: CHF 5.-
Familles (2 adultes+ 2 enfants): CHF 28.-
Groupes, AVS, étudiants: CHF 9.-

CHATEAU DE GRANDSON

1422 GRANDSON

Tél: 024 445 29 26

Fax: 024 445 42 89

E-Mail: chateau@grandson.ch

Internet: <http://www.grandson.ch>



MINOTEL
Crystal

Rue Chaucrau 5
1003 Lausanne



40 chambres joliment rénovées
Petit déjeuner buffet suisse à volonté
Tél. 021 317 03 03 – Fax 021 320 04 46
E-mail: info@crystal-lausanne.ch
Martine & Pierre-Yves Fiora-Guttman

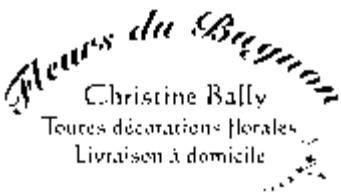


ricksan

installations sanitaires
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
tél. (021) 625 04 88 – fax (021) 625 38 86
1007 Lausanne



Fleurs du Bugnon
Christine Bally
Toutes décorations florales
Livraison à domicile

Ouvert le dimanche de 9h à 12h30

rue du Bugnon 6 021 321 84 39
1005 Lausanne www.fleursbugnon.ch

Pompes funèbres régionales
CASSAR S.A.

Rue du Tunnel 8
1005 Lausanne
Tél. 329 08 10

Jean-Pierre Cassar, directeur

Le 7 février 2006, Olivier Meuwly a tenu une conférence au Café du Vieux-Lausanne sur la sortie de son dernier livre, «Louis Ruchonnet, 1834-1893, Un homme d'Etat entre action et idéal». Cette thèse de doctorat présente le Conseiller fédéral radical vaudois, notamment fondateur de la Nouvelle Revue. Elle est en vente en librairie.



Louis Ruchonnet (1834-1893)

Né en 1834 à Lausanne, Louis Ruchonnet obtient son brevet d'avocat en 1858. Très tôt intéressé par les questions politiques, il se forge vite une philosophie politique au contact de la société d'étudiants Helvétia, pour laquelle il ne ménagera jamais son temps ni ses efforts. Ce bagage politique, il l'enrichit bientôt en fréquentant, dès 1862, la franc-maçonnerie, à laquelle il restera très attaché. Membre de diverses associations politiques, qui pullulent à ce moment, il découvre le métier de journaliste, notamment au Nouvelliste vaudois, le journal de Delarageaz, et au Message populaire, fondé par Abram-Daniel Meystre. Après plusieurs tentatives infructueuses, il est élu au Grand Conseil en 1863, par le cercle de Vallorbe. Réélu en 1866, par Vallorbe et par son cercle de domicile, Lausanne, pour lequel il finira par opter, il accède la même année au Conseil national, après deux échecs. Il est la même année élu au Conseil communal de Lausanne.

Dès 1866, année où il refuse son élection au Conseil d'Etat, Ruchonnet s'impose comme le chef de la jeune génération radicale, aux côtés de Victor Ruffy. Epuisé par des luttes intestines qui ont conduit à l'éviction de Delarageaz et de son gouvernement en 1862, le parti se reconstruit et, sous la conduite de ses deux jeunes chefs, cimente son unité, dans l'héritage des révolutionnaires de 1845. Pour consolider ce renouveau radical, Ruchonnet fonde en 1868 La Revue, avec une escouade de jeunes politiciens, qui constitueront par la suite sa «garde rapprochée»: Antoine Vessaz, préfet, puis directeur de la compagnie de chemins de fer Ouest-Suisse et enfin receveur du district de Lausanne; Emile Paccaud, futur directeur de la Banque cantonale vaudoise; Charles Estoppey, conseiller d'Etat depuis 1866, pour ne citer que les plus importants.

Ruchonnet double en outre son activité politique d'une activité économique non moins dense, avec la fondation, sous les auspices de la Société industrielle et commerciale dont il est un membre actif, de l'Union vaudoise de crédit, en 1864. Cette banque apparaît comme un prolongement de la philosophie mutuelliste que Ruchonnet a très tôt adoptée. Marquée par l'enseignement de Léon Walras, qu'il fera venir à l'Académie de Lausanne, et par les livres d'Hermann Schulze-Delitzsch, le théoricien allemand

VAUDOISES

de la coopérative, cette idée réalise le rapprochement, auquel Ruchonnet aspirera toujours, entre le patronat et le monde ouvrier. Dans le même esprit, il contribuera à la réorganisation de la future Caisse d'épargne et de crédit.

Ruchonnet entre en 1868 au Conseil d'Etat, où il succède à Victor Ruffy, élu au Conseil fédéral. Il reprend de ses mains, après quelques mois passés au Département militaire, le Département de l'instruction publique et des cultes. Il met en œuvre la loi sur l'enseignement primaire préparée par son prédécesseur, puis s'attache à revaloriser la profession de régent, avant de s'attacher à son grand œuvre scolaire : l'instruction professionnelle et supérieure. Il crée notamment une faculté technique, par l'intégration de l'Ecole spéciale au sein de l'Académie de Lausanne. Il n'essaie pas de transformer la vétuste Académie en Université, car il sait le moment pas assez mûr pour les députés. Mais cette idée deviendra son obsession et il ne cachera pas sa joie immense quand il participera à l'inauguration de l'Université en 1891, comme conseiller fédéral...

Durant cette période, il s'illustre sur d'autres fronts, comme la lutte contre la peine de mort et le renforcement du réseau ferroviaire du canton, avec en ligne de mire la construction du tunnel du Simplon, pour lequel il se battra même comme conseiller fédéral. A côté de ses activités gouvernementales, Ruchonnet s'impose à Berne comme l'un des conseillers nationaux les plus écoutés. Adversaire farouche de la centralisation que nombre de radicaux alémaniques veulent infliger à la structure militaire et juridique de la Suisse, il se bat contre la révision constitutionnelle de 1872, quand bien même il avait lancé le processus révisionniste en réclamant l'abolition de toutes les entraves au droit au mariage. Mais, pour lui, cette révision devait être confinée dans un cadre étroit, que les partisans d'une révision complète sauront habilement faire éclater: la demande de Ruchonnet deviendra la prétexte de la grande révision qu'ils attendent depuis l'échec de 1867. Allié pour la circonstance aux catholiques-conservateurs, qu'il attaque pourtant à propos d'une autre cause qui lui est chère, l'école laïque, Ruchonnet parvient, avec l'appui des autres cantons romands, à faire capoter le projet de révision. Il sait pourtant que son alliance avec les catholiques n'est pas destinée à durer. Les divergences sur le rôle de l'Eglise sont trop profondes. D'un autre côté, il sait que la structure institutionnelle de la Confédération doit être modernisée. Il cherchera donc une solution de compromis avec ses adversaires de la veille et soutiendra de toutes ses forces, et avec succès, le projet de 1874, malgré une certaine hostilité dans son canton.

Il se retire du Conseil d'Etat en 1874, retourne à son étude d'avocat et rejoint les rangs du Grand Conseil, grâce au cercle de Bex,

VAUDOISES

lors d'une élection partielle. Il est désormais le chef incontesté des radicaux et continue à diriger, de fait, le canton, depuis son étude, baptisée le «Grand Bureau». Très présent sur le dossier ferroviaire, où il doit essuyer les critiques des libéraux-conservateurs à cause de son soutien au très controversé directeur de la compagnie de l'Ouest-Suisse Antoine Vessaz, il prend la tête du combat en faveur de la révision fiscale. Partisan d'une fiscalité progressive, qu'il échoue à faire aboutir par une révision constitutionnelle, il concentre ses forces, avec ses collègues radicaux, sur la défalcation des dettes hypothécaires. Les petits propriétaires, en général agriculteurs, étaient en effet pénalisés par rapport aux autres catégories professionnelles, qui pouvaient déduire leurs dettes mobilières. Le projet passera en 1877, au grand dam des libéraux et de Delarageaz. Celui-ci démissionnera du Conseil d'Etat et la réconciliation des radicaux pourra s'achever, autour de la personnalité rayonnante de Ruchonnet. Privé de l'appui de Delarageaz et de son journal, le *Nouvelliste vaudois*, et ne possédant que sa *Revue hebdomadaire*, il s'emploie alors, avec ses plus fidèles amis, à transformer son journal en un quotidien, dont la rédaction sera confiée à Félix Bonjour. En 1878, il réintègre les rangs du Conseil communal de Lausanne, où il s'investit dans le débat sur le choix du site du Tribunal fédéral.

Figure de proue des radicaux romands au Parlement fédéral, il est régulièrement sollicité pour un siège au Conseil fédéral. Non élu en 1870, après le décès de Victor Ruffy, ayant refusé cet honneur en 1875, il tente à nouveau d'échapper à l'appel pressant des radicaux vaudois en 1881. Il doit toutefois se résigner, après le refus d'un radical saint-gallois d'accepter son élection. Pour barrer la route à un conservateur vaudois, il doit accepter. Il ne tardera pas à marquer son temps. Il s'attelle rapidement à de nombreux chantiers législatifs, dès son accession au Département fédérale de justice et police, après une année passé au Département de l'agriculture et du commerce. Dans cette position, son talent fera merveille mais ne masquera pas toujours une profonde ambiguïté de sa pensée, à propos du rôle de l'Etat en matière sociale ou du fédéralisme.

Ardent fédéraliste, il n'hésite pas à assimiler les modifications survenues dans le quotidien des Helvètes et admet la nécessité de procéder à une certaine centralisation du droit suisse. Adeptes des collaborations intercantionales, il décide cependant de passer à une vitesse supérieure, non seulement dans le domaine du droit d'affaires, mais également dans celui du droit civil, dont il avait pourtant souligné la dimension avant tout cantonale. Il accompagnera étroitement les travaux d'Eugen Huber, le père du Code civil suisse. Son plus grand succès restera l'introduction de la loi sur les poursuites et faillites, en 1889. C'est un autre de ses

VAUDOISES

talents, le sens de la modération et son esprit de compromis, qui lui permet de régler le cas de Monseigneur Mermillod, qu'il autorise à revenir après son bannissement au plus fort de la crise du Kulturkampf, ainsi que le dossier tessinois. Dans ce canton réputé pour son indiscipline et les crises à répétition qui émaillaient toute opération électorale, il s'engagera pour l'introduction d'un système proportionnel total pour les élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Ruchonnet demeurera cependant un farouche adversaire de ce système dans son propre canton... L'esprit de tolérance irrigué par sa foi dans la Patrie, Dieu et le Progrès, imprègne la politique de Ruchonnet dans d'autres sujets à caractère religieux, comme sa défense de l'Armée du salut et son rejet de l'antisémitisme (à propos de l'initiative, qui sera acceptée, demandant l'interdiction de l'abatage rituel). Ruchonnet essaiera également de bien distinguer entre le socialisme pacifique, dont il reconnaît la pertinence de certaines revendications, et l'anarchisme, pour lequel il ne manifesterait aucune pitié.

Son parcours fédéral subit quand même quelques échecs. Le plus spectaculaire est la défaite en votation populaire d'un décret instituant une intervention de la Confédération dans l'enseignement primaire, qu'il avait défendu dans l'espoir d'achever le passage définitif de l'instruction publique des mains des ecclésiastiques dans celles de l'autorité civile. Les adversaires du décret dénoncèrent l'ingérence tant redoutée de la Berne fédérale en prophétisant l'émergence d'un «bailli scolaire». Cette défaite en votation populaire, y compris dans le canton de Vaud, affaiblira un temps la position radicale dans le canton de Vaud, où les libéraux-conservateurs tentent par tous les moyens d'ébrécher la toute-puissance des radicaux. Ruchonnet est en effet resté le maître à penser de ses camarades de parti et c'est toujours vers lui que ses lieutenants se tournent dès qu'un problème survient, dès qu'un conflit de personnes doit être résolu. Il inspirera les actions des radicaux lors des débats constitutionnels de 1884, où les radicaux réapprennent toutefois à se battre ensemble et à imposer à leurs vues.

La chute de son ami Vessaz en 1891, accusé d'avoir touché des pots-de-vin dans une affaire ferroviaire, n'ébranlera pas son magistère moral. On ne sait toutefois s'il soutiendra la réconciliation entre radicaux et libéraux qui suivra la démission de Vessaz de toutes ses fonctions politiques. Ruchonnet mourra en 1893, épuisé, malade depuis longtemps, après une séance du Conseil de la poursuite qu'il avait fondé pour suivre l'évolution de «sa» loi. Il a été président de la Confédération en 1883 et 1890.

Olivier Meuwly

(chronique disponible sur www.cercle-democratique.org)

Lettre du Président Cédric Javet de la part des amis du Cercle national de Neuchâtel à propos de la parution de la photographie dans le Bulletin N° 01/2006 illustrant l'article « Qu'est-ce que le Cercle National sis à la Place Pury, à Neuchâtel ? ».*

Non, la Maison des Halles ne nous appartient pas... hélas !

Monsieur le Président,

Chers partenaires de la même philosophie politique, Vous nous avez offert l'hospitalité de votre remarquable publication pour présenter notre Cercle, son histoire notamment qui coïncide avec l'avènement de la République dans notre canton qui, était jusqu'alors, c'est-à-dire en 1848, une Principauté..., quand bien même il appartenait déjà, depuis 1812, à la Confédération helvétique.

Cependant, l'illustration qui rehaussait la présentation de l'article ne concernait pas le bâtiment abritant le Cercle national et d'autres institutions également quand bien même l'ensemble du bâtiment est la propriété de notre Cercle. C'était une magnifique photo d'une demeure exceptionnelle et de surcroît un haut lieu de la gastronomie: la Maison des halles.



Le bâtiment du Cercle national de Neuchâtel à l'angle Place de Pury – Rue des Flandres

Or, la Maison des Halles, protégée historiquement, fait partie du patrimoine architectural de la Ville de Neuchâtel, dont l'Exécutif, pour reprendre une expression qu'affectionnait un homme politique, est composé des successeurs de droit des Quatre Ministraux, et, si vous le voulez bien, nous pourrions vous en dire

plus un jour sur ces Quatre Ministraux... qui furent jusqu'à neuf. Mais revenons à la Maison des Halles pour vous préciser que sa construction fut commencée en 1569 et achevée en 1575. Le maître d'oeuvre était Laurent Perroud, domicilié à Cressier, attachante localité possédant d'excellents vigneron-encaveurs. Ajoutons que c'est aussi de cette époque que datent quelques-unes des plus belles fontaines de la ville. Pensez-y quand le vent d'ouest vous conduira dans notre région ! Et venez-y même par temps calme ! Pour nous, toutes les saisons sont bonnes quand il s'agit de faire un saut dans ce pays de Vaud que nous aimons beaucoup. Et pas seulement à cause de ses vins !

*Cédric Javet
Président du Cercle national de Neuchâtel*

* *ndlr*: Ladite photographie présentait le haut de la Place de Pury alors que le bâtiment abritant le Cercle national de Neuchâtel se trouve plus bas.

RECETTE

Spaghettis au saumon et au fenouil

Pour quatre personnes. Comptez une dizaine de minutes de préparation et un quart d'heure de cuisson.



Ingrédients

- 375 g de spaghettis
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 300 g de petits fenouils coupés en tranches fines
- 2 cuillères à soupe de câpres
- 125 ml de vin blanc sec
- 1 cuillère à café de zeste de citron finement râpé
- 1 cuillère à soupe de jus de citron
- 250 g de saumon fumé
- 200 g de crème fraîche
- 250 g de pousses d'épinards
- ¼ de tasse de ciboulette hachée

Préparation

1. Faire cuire les pâtes dans un grand volume d'eau bouillante salée, puis égoutter.
2. Pendant ce temps, faire chauffer l'huile dans une poêle et faire cuire les fenouils et les câpres jusqu'à ce que les fenouils soient tendres. Ajouter le vin, le zeste de citron, le jus de citron, puis porter à ébullition. Réduire le feu et laisser mijoter cinq minutes jusqu'à ce que le liquide ait réduit de moitié.
3. Couper le saumon en petits dés. Mélanger les pâtes et la préparation à base de fenouils dans un saladier. Ajouter le saumon, la crème fraîche et les épinards, puis remuer. Parsemer de ciboulette avant de servir.

Bon appétit!

Prêt hypothécaire



dès **2,25%**

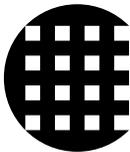
tél. no
021 907 39 30

Ce taux variable s'applique aux nouvelles acquisitions d'objet d'habitation, ainsi qu'aux reprises d'hypothèques, en 1er rang.

(sous réserve d'acceptation de votre dossier)

RAIFFEISEN
Rue Etraz 5 – Lausanne

Régie Chapuis sa



Gabriel Golay
Courtier diplômé

Conseil immobilier et financier
Gérance et rénovation d'immeubles
Administration de PPE
Courtage
Remises de commerces

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00
chapuis@swissreseau.ch




Membre SwissRéseau

Cercle Démocratique Lausanne



CALENDRIER 2006

29 mai 2006 à 18h

Visite du bateau « La Vaudoise » à Ouchy (rendez-vous au Port d'Ouchy)

8 juin 2006 à 20h 15

Conférence-débat avec Pascal Broulis au Caveau de Café Le Vaudois, Place de la Riponne 1 à Lausanne

1^{er} juillet 2006

Sortie d'été au Château de Ripaille (rendez-vous à 8h 50 à l'embarcadère d'Ouchy/Lausanne)

7 octobre 2006 à 11h

Brunch républicain à Mex avec la Maison du Blé et du Pain

9 décembre 2006 à 19h

Soirée annuelle au Lausanne-Palace avec l'orchestre de Guy Rolland

Commande du vin du CDL

Vin rouge: assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret
Vin blanc: chasselas

Paiement et retrait des bouteilles: directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre.

Prix: Fr. 12.- la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL
Rue du Village, à côté de l'église
Tél. 021 921 96 19

L'AGENDA

Commission « Santé & Social »
24h/24h – 365 jours sur 365 jours
Tél. 021 646 81 02 ou 079 304 46 00